



Dois je installer un compteur d'eau?

Par **amonra**, le **15/06/2008** à **15:06**

bonjour,
je viens d'acheter une chambre de bonne sur paris. elle est toute équipée mais il n'y a pas de compteur d'eau. les voisins m'ont dit que l'eau était comprise dans les charges de copropriété. dois je installer un compteur d'eau?
merci

Par **saladine**, le **16/06/2008** à **17:16**

bonjour,
si l'eau est comprise dans les charges, vous paierez cette charge au prorata de vos tantièmes, quelque soit votre consommation.
le compteur vous dira simplement si vous payez trop ou pas assez. mais son installation a un coût !
cdlt